

FICHE D'INFORMATION SUR LE CONTRAT DE TELEPHONIE FIXE DE ONE.TEL

Vous souhaitez vous inscrire au service de téléphonie Fixe de One.Tel. Cette fiche, non exhaustive, vous informe sur les points essentiels du contrat de prestations de service au service de téléphonie fixe de One.Tel. Pour en connaître le détail, nous vous invitons à lire attentivement et dans leur intégralité les conditions générales des prestations de service.

Services proposés par One.Tel

Le service de téléphonie fixe vous permet d'effectuer, à partir d'un téléphone fixe en France métropolitaine, des appels vers des téléphones fixes et mobiles en France et à l'étranger.

Les communications (hors numéros courts et spéciaux) émises depuis votre ligne téléphonique fixe sont facturées automatiquement par One.Tel, sans que vous n'ayez à composer de préfixe (vous conservez, cependant, la possibilité de choisir un autre opérateur en composant le préfixe de celui-ci, appel par appel). En revanche, l'abonnement téléphonique mensuel et les communications vers les numéros courts, spéciaux ou d'urgence restent facturés par l'opérateur historique aux tarifs en vigueur de ce dernier.

Conditions de souscription du contrat

Pour vous inscrire, vous devez être titulaire de la ligne de téléphone et disposer d'un abonnement téléphonique auprès de l'opérateur historique. Vous pouvez vous inscrire au service de téléphonie fixe par téléphone ou par Internet ou par courrier en retournant les documents d'inscription nécessaires tels qu'indiqués lors de votre inscription.

En cas d'inscription au service de présélection, vous autorisez One.Tel à effectuer, en votre nom et pour votre compte, les démarches nécessaires à la mise en œuvre du service de présélection.

Durée de l'engagement

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il peut être résilié à tout moment par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à One.Tel. La résiliation sera effective dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de réception par One.Tel du courrier recommandé avec accusé de réception.

One.Tel peut suspendre le service notamment en cas d'incident ou de retard de paiement non régularisé après relance par ce dernier, ou en cas d'utilisation frauduleuse.

En cas de vente à distance, vous disposez d'un délai de sept jours à compter de l'acceptation de l'offre pour vous rétracter en adressant à One.Tel un courrier recommandé avec avis de réception.

Informations sur les tarifs

Les tarifs vous sont communiqués dans la documentation commerciale et sont accessibles sur demande auprès du Service Client et à tout moment sur le site www.one.tel.fr. En cas de hausse des tarifs, One.Tel vous en informe préalablement.

Modalités de paiement

Une facture vous est envoyée tous les mois. Les factures sont payables à terme échu pour les communications. Les factures sont payées par prélèvement automatique ou par un des autres modes de paiement qui vous sont proposés par One.Tel.

Service Clients

Si vous avez d'autres questions avant de vous inscrire ou suite à votre inscription, vous pouvez contacter One.Tel par téléphone au 0805 92 51 51 (appel gratuit), vous connecter sur notre site www.one.tel.fr, ou nous adresser un courrier à l'adresse suivante : One.Tel --- BP 412 --- 75366 Paris Cedex 08.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

OFFRE ONE.TEL au 03/10/11

<p>Prix mensuel de l'offre</p>	<p>0€</p>
<p>Durée d'engagement</p>	<p>Sans engagement</p>
<p>Description de l'offre</p>	<p>Présélection : Acheminement automatique des communications téléphoniques sortantes éligibles d'une ligne supportant un abonnement France Telecom.</p> <p>Type de communications éligibles : communications interpersonnelles vocales à destination de numéros géographiques (compris entre 01 et 05) et mobiles (commençant par 06) nationaux, ainsi qu'à l'international vers des numéros fixes et mobiles (hors numéros spéciaux ou à accessibilité restreinte).</p> <p>Appels nationaux non éligibles : numéros courts (de type 1xxx, 3xxx), spéciaux (commençant par 08) et fixes non géographiques (commençant par 09).</p> <p>Appel local : appel vers un numéro géographique éligible situé en France Métropolitaine à l'intérieur d'un même département.</p> <p>Appel national : appel vers un numéro géographique éligible situé en France Métropolitaine dans un autre département; les départements 75, 92, 93, 94 sont considérés comme un seul département, de même que la Corse.</p> <p>TARIF DES COMMUNICATIONS :</p> <p>Local & National : 0,01€ TTC/min hors coût de connexion, 24h/24</p> <p>Mobiles :</p> <p>-SFR et Orange : 0,22€ TTC/min Heures Pleines / 0,08€ TTC/min Heures Creuses</p> <p>-Bouygues Telecom : 0,32€ TTC/min Heures Pleines / 0,16€ TTC/min Heures Creuses hors couts de connexion</p> <p>International : Liste des destinations et tarifs consultables sur ttp://www.onetel.fr</p> <p>Plages Horaires :</p> <p>Heures pleines vers postes fixes France métropolitaine: du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Heures creuses vers postes fixes France métropolitaine: du lundi au vendredi de 19h00 à 8h00 et les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée.</p> <p>Heures pleines vers mobiles: du lundi au vendredi de 8h00 à 21h30 et le samedi de 8h à 12h. Heures creuses vers mobiles : du lundi au vendredi de 21h30 à 8h00 et les samedis à partir de 12h, dimanches et jours fériés toute la journée</p> <p>Coût de connexion (Appels locaux, nationaux, mobiles et internationaux)</p> <p>- Appel local : 0,10€ TTC/ appel en heures pleines - 0,09€ TTC/ appel en heures creuses</p> <p>- Appel national : 0,11€ TTC par appel 24h/24</p> <p>- Appels vers Mobiles :</p> <p>. Tarifs vers Orange et SFR facturés à la seconde au-delà du crédit temps.</p> <p>En heures pleines le crédit temps est de 60 sec facturé 0.30€ TTC</p> <p>En heures creuses le crédit temps est de 50 sec facturé 0.23€ TTC</p> <p>. Tarifs vers Bouygues Telecom facturés à la seconde au-delà des 50 premières secondes qui sont facturées 0,29 € TTC.</p> <p>- Appels vers l'international : tarifs consultables sur http://www.onetel.fr</p>

Décompte des communications incluses	Local, National, International & Mobiles : coût de connexion au décroché et ensuite les appels sont décomptés à la seconde, dès la première seconde.
Options incluses	Service Client Virtuel permettant de gérer son compte en ligne à tout moment : consultation de l'encours, paiement, historique des factures...
Dépôt de garantie	400€TTC dans certains cas particuliers (article 2.2 et 2.3 des conditions générales des prestations de service).
Facturation et modalités de paiement	Facturation mensuelle à terme échu par mois calendaire. Minimun de facturation mensuelle de 2,90€ TTC par ligne inscrite si les communications mensuelles représentent un coût inférieur à 2,90€TTC Paiement : - Prélèvement automatique - Carte Bancaire - Chèque
Conditions de résiliation à l'initiative de client	Contrat à durée indéterminée Contrat résiliable à tout moment par courrier recommandé avec accusé de réception. Résiliation effective dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la réception par One.Tel de la demande de résiliation.
Technologie utilisée	Réseau téléphonique Commuté
Service client	Par téléphone : Assistance au 0892 13 50 50 (Appel gratuit depuis un poste One.Tel, depuis un autre opérateur se référer à sa grille tarifaire). Par courrier : One.Tel - BP 412 - 75366 Paris Cedex 08